

METTRE EN PLACE LE PROJET COMMUNAL

Par Françoise ADAM

Pilote des projets intra collectivités de
SAVOIRS PUBLICS

Et

Jean Luc BALLY

Directeur de STRATORIAL

Vous venez de gagner les élections municipales. Votre équipe et vous avez été choisis par les électeurs pour mener à bien votre projet politique. Votre équipe, composée de nouveaux et anciens élus, va être confrontée très rapidement aux responsabilités et réalités locales.

Dans ce contexte, vous savez l'importance de fédérer et de souder l'équipe autour d'objectifs politiques clairs et partagés, vous pensez qu'il est indispensable de veiller à donner les clés et les moyens aux nouveaux élus pour travailler avec les acteurs de la municipalité (cabinet, administration, habitants, anciens élus...)

Afin de débiter votre nouveau mandat dans les conditions optimum de réussite, SAVOIRS PUBLICS a élaboré spécialement ces deux journées de formation pour l'équipe majoritaire afin de répondre aux questions essentielles :

Qu'est ce que la gouvernance territoriale ? Quel est le rôle de l'élu Municipal ? Quels sont ses Droits ? Quels sont ses devoirs ? Quel fonctionnement pour l'équipe municipale ?

Savoirs Publics est un organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation des élus locaux. Dans ce cadre, ces deux modules dissociables, d'une journée chacun, peuvent être imputés sur votre budget légal de formation des élus locaux (art. L. 2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales).

LES OBJECTIFS

SAVOIRS PUBLICS propose un pack de 2 jours de formation synthétique permettant de mieux comprendre la notion de gouvernance locale, le rôle des élus, leurs droits et devoirs et de fédérer les équipes autour du projet communal.

Voir le détail des modules page suivante.

PUBLIC

Elus et membres des équipes municipales.

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours dissociables.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Avant la formation : rencontre du Maire pour faire connaissance, prendre en compte le contexte et les particularités locales, clarifier vos attentes de résultats et de suivi et préparer la formation.

Pendant la formation : Méthodes participatives et actives. Ateliers. Echanges d'expériences. Apports méthodologiques. Remise d'un support de formation.

TARIF HT ET INSCRIPTION

Par groupe de 20 personnes environ :

Module 1 (en coanimation) : 3 900 €

Module 2 : 2 900 €

Ce tarif comprend la préparation de la formation, la 1ère journée en coanimation et la fourniture des supports. Il ne comprend pas les frais de déplacement et d'hébergement des intervenants.

Renseignements et inscriptions : contacter

ERWAN HUCHET

02 40 35 30 83

Contenu de la formation

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1

(Coanimation F. ADAM/JL BAILLY)

LE RÔLE DE L'ÉLU MUNICIPAL

Recueil des attentes et des interrogations des participants. Détermination des objectifs du groupe.

Qu'est-ce que la gouvernance locale ? Echanges d'expériences. Mise en commun des représentations. Constitution des ateliers thématiques.

La commune

Quelles Compétences ? Quel positionnement au sein du paysage institutionnel ?

Les enjeux de la Gestion Locale

Quelle tendance des législations récentes ?
Quel contexte et quelles évolutions ?

Les principes de gestion des services publics locaux

Le principe d'égalité. Le principe de continuité. Le principe de mutabilité

Le cadre juridique de la gestion communale

La gestion des emplois. Les différents modes de gestion des services. Les délégations au maire. Les délégations aux adjoints. Les délégations aux conseillers. Les délégations aux agents.

Le statut des élus municipaux

Les crédits d'heures et autorisations d'absence professionnelle. Les garanties de retour à l'emploi. Le droit à la formation. Les indemnités de fonction et leur fiscalité. Les remboursements de frais. Les droits d'expression et de participation.

Les droits des citoyens

L'information des habitants. La participation des citoyens. La consultation des habitants.

Les modèles d'organisation des collectivités

Les évolutions récentes : territorialisation, participation... L'articulation interne/externe. La définition d'objectifs. L'organisation des services. Les commissions. Le rôle des élus.

Introduction au budget Municipal

Fonctionnement/Investissement. Répartition des taxes (TP, droits de mutations...) Comparatif des budgets de collectivités de même taille...

Module 2

(Animation F. ADAM)

METTRE EN ŒUVRE LE PROJET COMMUNAL

(Cette journée prendra des orientations spécifiques en fonction des attentes exprimées par les commanditaires lors de la préparation de la formation).

La notion d'équipe

Qu'est-ce qu'une équipe ? Les conditions d'existence d'une équipe. La performance de l'équipe. Les particularités de l'équipe municipale. Les missions et les rôles. Comment optimiser et démultiplier les compétences individuelles par la cohésion du groupe ?

Les principes de Management de l'équipe

La solidarité de gestion. La formalisation. La collégialité. Le discernement. La délégation. La compétence.

La notion de projet

Qu'est-ce qu'un projet ? Les principaux outils du management de projet. La question des priorités.

Mettre en œuvre le projet communal.